

Affaires courantes

[Français]

Monsieur le Président, le ministre nous disait un peu plus tôt aujourd'hui qu'il y aurait des coupures au sein de la Société canadienne des postes. Bien, ce n'est pas tout à fait juste, parce que si on parle du subside ou de l'octroi concernant les publications, en fait, c'est un octroi qui est offert aux compagnies qui publient des magazines et des petits journaux, surtout des hebdomadaires, pour être capable de vendre ces journaux à un prix abordable au peuple canadien, les Canadiens vivant en milieu rural. Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) connaît bien la ville de Hawkesbury, dans ma circonscription. Je crois d'ailleurs que son épouse est native de Hawkesbury et qu'il se rend dans ma circonscription souvent. Il sait jusqu'à quel point il est important pour les petits journaux, jusqu'à quel point il est important pour les magazines de pouvoir se doter de mesures pour faire circuler les petits journaux des circonscriptions électorales rurales au peuple canadien.

Je ne crois pas que c'est une mesure de charité. Je crois plutôt que c'est garder un équilibre entre les journaux des petites régions canadiennes et les journaux des grandes villes. Et la même chose s'applique d'ailleurs aux magazines. Il est sûr qu'il y a des grands magazines qui sont capables de s'en dispenser, qui sont capables de s'en passer. Mais pour la plupart des petites publications canadiennes, le coût sera difficile.

[Traduction]

J'ai consulté tout à l'heure mon collègue, le député de York-Ouest. Il m'a parlé de ce nouveau Programme de recouvrement des frais de service de l'Immigration. Il m'a rappelé que, lorsque le gouvernement a été élu en 1984, le traitement d'un document d'immigration ne coûtait rien. Le coût a ensuite été fixé à 125 \$, pour atteindre 250 \$ aujourd'hui. Un néo-Canadien ou n'importe qui d'autre qui veut parrainer un frère, une mère ou une soeur au Liban ou dans un autre pays devra désormais payer 250 \$ pour présenter une demande au gouvernement.

Les néo-Canadiens ne sont pas tous riches, ni les étrangers qui demandent à émigrer. En fait, c'est souvent le contraire, car même s'ils ont beaucoup d'énergie et de détermination, leurs ressources financières sont souvent insuffisantes. Ces néo-Canadiens potentiels méritent notre compassion, et nous devrions les traiter avec justice au lieu de leur demander 250 \$ avant même de décider si nous sommes disposés à les recevoir.

Mes collègues, la députée d'Ottawa-Ouest et celui de Renfrew—Nipissing—Pembroke, et moi ferons d'autres observations cet après-midi sur les compressions annoncées aujourd'hui et sur ce programme de recouvrement des frais.

Je voudrais rappeler au ministre qu'il a commis une erreur en effectuant des coupes aux ministères des Affaires extérieures et du Commerce extérieur. Nous avons appris cette semaine que, pour la première fois depuis de nombreuses années, notre balance commerciale est déficitaire. Raison de plus pour que le ministre examine les dépenses de ces ministères. Il faudrait dépenser les fonds de façon plus judicieuse sans toutefois effectuer des réductions au ministère. Il faudrait réaffecter, mieux utiliser et même augmenter ces budgets afin que nous puissions reprendre notre place dans le commerce international et que notre balance commerciale soit à nouveau excédentaire comme dans les années antérieures.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je dois avouer que je n'arrive pas à croire ce que je viens d'entendre de la part du président du Conseil du Trésor. Le ministre n'a vraiment que du mépris pour tous les Canadiens s'il pense pouvoir les convaincre avec des arguments de ce genre. Voilà donc le grand roublard du Cabinet. Il me fait penser à ce vieux joueur qui perdait un coup ou deux contre ses adversaires pour mieux les plumer ensuite.

Le ministre n'a fait qu'essayer de tromper les Canadiens aujourd'hui. Si j'en avais eu la possibilité, je lui aurais posé la question suivante: Combien le gouvernement a-t-il l'intention de dépenser pour convaincre les Canadiens que les coupures annoncées aujourd'hui sont vraiment sérieuses?

De quoi parlons-nous? Le gouvernement est pris avec une taxe sur les produits et services de 9 ou de 7 p. 100 que les Canadiens ont rejetée catégoriquement d'un bout à l'autre du pays. La quasi-totalité des organisations qui ont exprimé un avis sur la question se sont opposées à la taxe. Le gouvernement devait donc trouver un moyen de remonter la pente, d'essayer de convaincre les gens, de tenter de les tromper en leur jetant de la poudre aux yeux ou en faisant un écran de fumée pour leur donner l'impression qu'il réduit ses dépenses. Le président du Conseil du Trésor a l'audace de prendre la parole aujourd'hui pour annoncer quelques-unes de ces réductions à la noix.